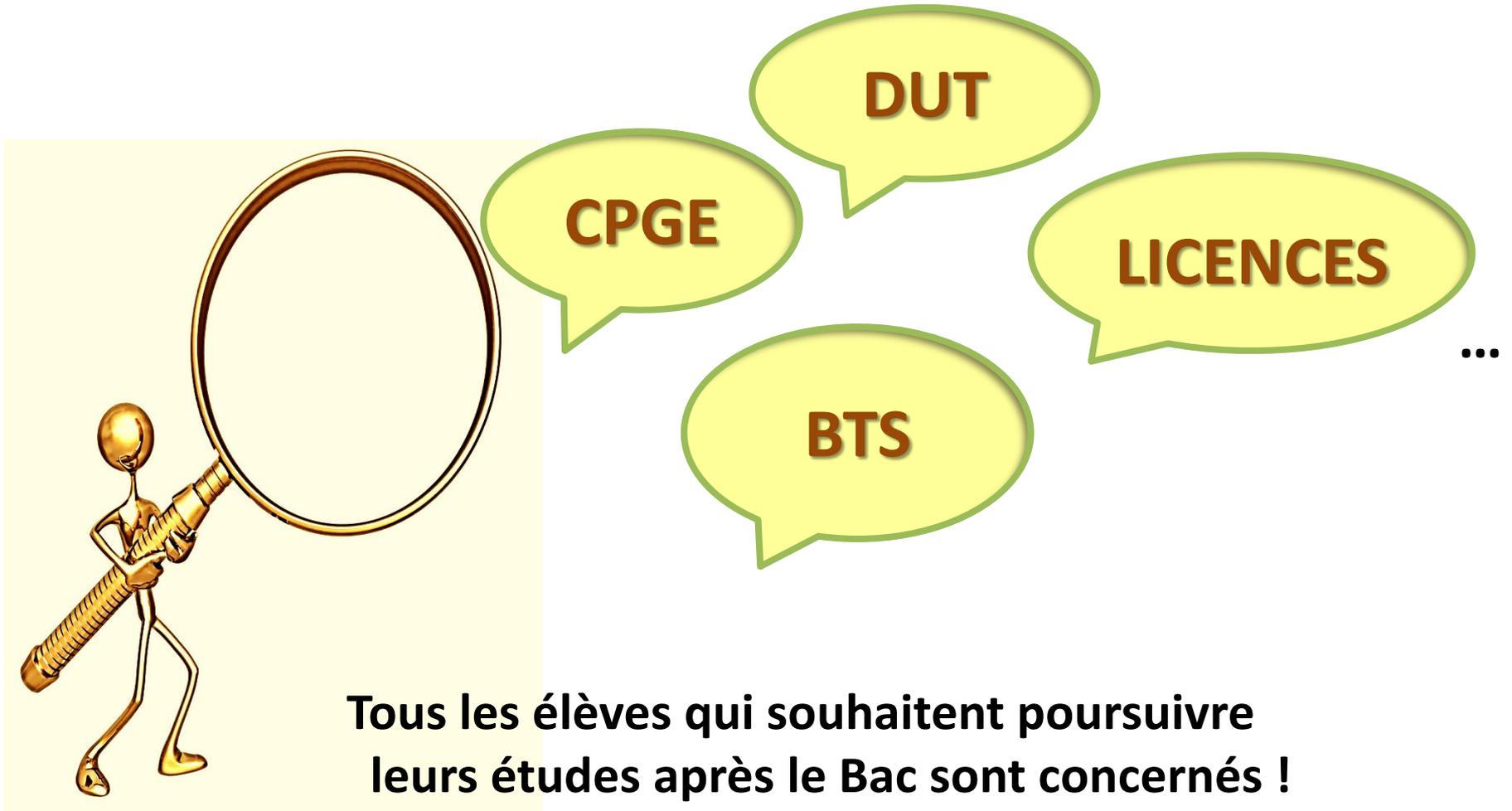


# S'inscrire dans une formation Post Bac

avec

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

# Pour quelles formations ?



**Tous les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études après le Bac sont concernés !**

# Accès au site

www.admission-postbac.fr

The screenshot shows the homepage of the Admission Post Bac website. At the top left is the logo 'ADMISSION POST BAC' with the tagline 'Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur'. To the right is the logo of the 'MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE'. A navigation menu includes 'C'EST QUOI?', 'POUR QUI?', 'QUAND?', 'COMMENT?', 'LES FORMATIONS', 'LE GUIDE DU CANDIDAT', and 'CONTACT'. The main content area features four large colored boxes with icons and questions: a red box with a question mark icon for 'C'EST QUOI?', a green box with a person icon for 'POUR QUI?', a purple box with a calendar icon for 'QUAND?', and an orange box with a wrench icon for 'COMMENT?'. To the right of these is a blue banner for 'À PARTIR DU 20 JANVIER' with 'M'inscrire' and 'Accéder à mon dossier' buttons. Below the banner is a '6 ÉTAPES' process list. At the bottom, there are links for 'LIENS UTILES', 'VOTRE ACADÉMIE', 'AIDES FINANCIÈRES', 'MENTIONS LÉGALES', and 'Mise à jour : 10/10/2013'.

ADMISSION POST BAC  
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

**C'EST QUOI ?**  
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

**POUR QUI ?**  
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

**QUAND ?**  
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

**COMMENT ?**  
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars Inscription, saisie des vœux
- 2 Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4 Modification de l'ordre des vœux
- 5 Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6 Procédure complémentaire

LIENS UTILES · VOTRE ACADÉMIE · AIDES FINANCIÈRES · MENTIONS LÉGALES · Mise à jour : 10/10/2013

- ✓ Rechercher les formations qui vous intéressent
- ✓ Se renseigner sur les établissements
- ✓ Obtenir des informations sur la procédure

**À partir du 20 janvier 2015 :**  
s'inscrire dans les formations Post Bac

# Un calendrier en 4 grandes étapes

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre |

## - 1<sup>ère</sup> étape - du 20 janvier au 20 mars -

Inscription et saisie des candidatures

## - 2<sup>ème</sup> étape - jusqu'au 2 avril -

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers papier

## - 3<sup>ème</sup> étape - du 08 juin au 19 juillet -

Phases d'admission

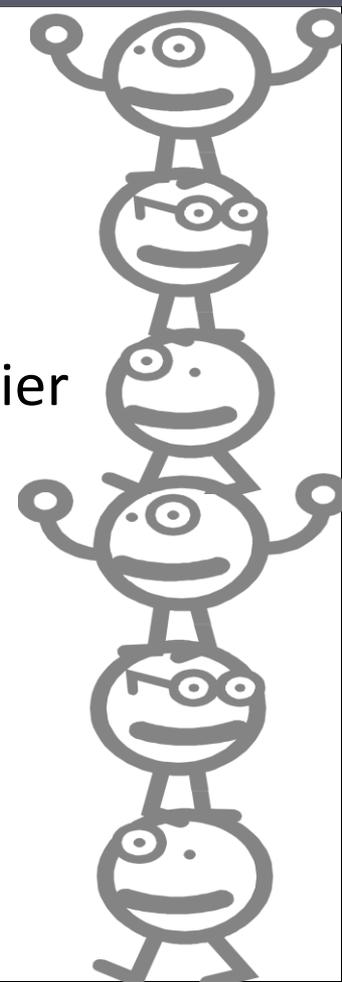
*1<sup>ère</sup> phase : du 08 juin au 13 juin*

*2<sup>ème</sup> phase : du 25 juin au 30 juin*

*3<sup>ème</sup> phase : du 14 juillet au 19 juillet*

## - 4<sup>ème</sup> étape -

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil



# 1<sup>ère</sup> étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

1

Créer son dossier sur le site APB en indiquant son :

- **Numéro INE** (Identifiant National Élève)
- **Mail** (obligatoire)
- **Numéro de téléphone portable** (recommandé)

# 1<sup>ère</sup> étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

2

Saisir l'ensemble de ses candidatures :

- **1 candidature** = 1 formation + 1 établissement
- **36 candidatures maximum**
- **Aucune candidature** ne peut être ajoutée ou retirée après le 20 mars

# 1<sup>ère</sup> étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

3

Classer ses vœux :

- **Obligatoire**
- **Confidentiel**
- **Classement modifiable jusqu'au 31 mai**
- **Déterminant** : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

# 2<sup>ème</sup> étape

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers papier

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Jusqu'au 2 avril -

- **Confirmation** obligatoire des candidatures
- **Saisie en ligne** des pièces constitutives du dossier dématérialisé  
*OU*
- **Constitution d'un dossier papier** pour les formations qui le demandent

Dans la plupart des cas, il n'est pas demandé de dossiers papier pour l'université...





# 3<sup>ème</sup> étape

## Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

### 4 réponses possibles du candidat :

#### **[oui définitif]**

J'accepte cette proposition et aucune autre ne me sera faite.

#### **[oui mais]**

Pour l'instant, j'accepte cette proposition, mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés.

#### **[non mais]**

Je refuse cette proposition et je la perds, mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés.

#### **[démission générale]**

Je ne suis plus candidat(e) à aucune formation.

# 3<sup>ème</sup> étape

Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

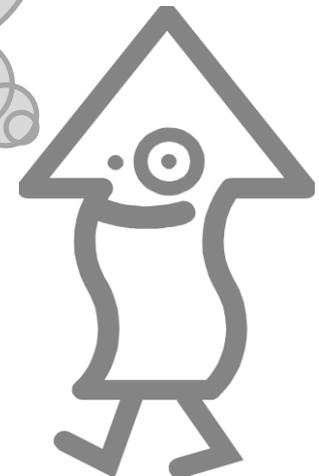
août

septembre

## 1<sup>ère</sup> phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)

A chaque phase, répondre à une  
éventuelle proposition, la  
meilleure possible selon le  
classement.



# 3<sup>ème</sup> étape

Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

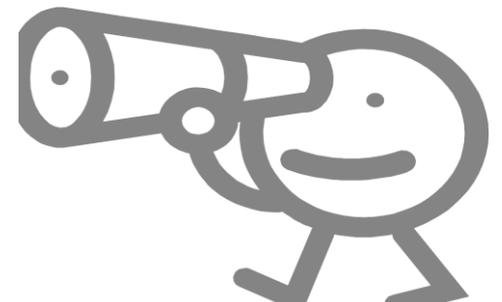
août

septembre

## 1<sup>ère</sup> phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)

Si OUI définitif,  
prendre contact avec  
l'établissement pour s'inscrire !



# 3<sup>ème</sup> étape

Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

## 1<sup>ère</sup> phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



## 2<sup>ème</sup> phase

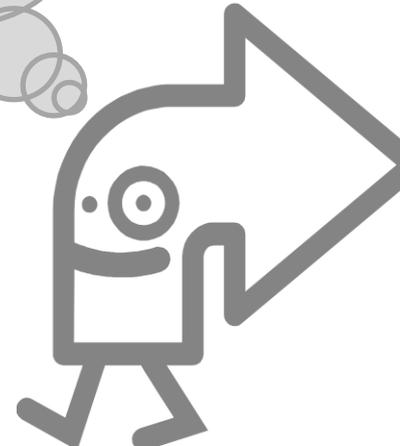
du 25 juin (14h) au 30 juin (14h)



## 3<sup>ème</sup> phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

Si OUI mais ou NON mais  
se connecter à la phase suivante.



# 3<sup>ème</sup> étape

## Phases d'admission

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

### 1<sup>ère</sup> phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



### 2<sup>ème</sup> phase

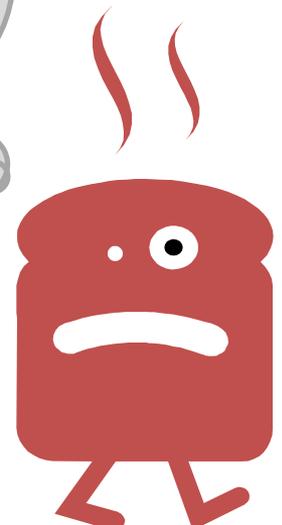
du 25 juin (14h) au 30 juin (14h)



### 3<sup>ème</sup> phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

Sans réponse dans les délais  
imposés, le candidat est considéré  
comme démissionnaire.



# 4<sup>ème</sup> étape

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

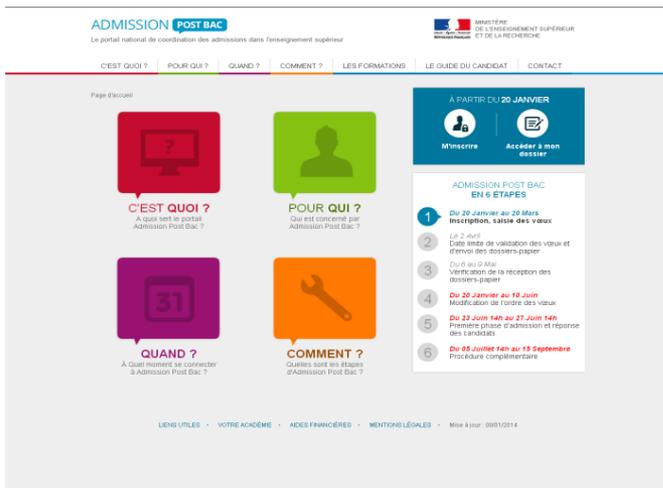
septembre

## Après un [oui définitif]

- **Prendre connaissance du message établissement** concernant les modalités d'inscription (*onglet « admission » - rubrique « message établissement »*).
- **S'inscrire IMPÉRATIVEMENT** dans l'établissement où le candidat a été admis.

# Consulter

✓ A partir du site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)



Le guide du candidat (téléchargeable)



Une question sur la  
procédure APB ?  
Utiliser la rubrique  
« Contact »

✓ Les sites :

- ONISEP
- Académies de Paris – Créteil - Versailles

(Orientation / Enseignement supérieur / S'inscrire dans le supérieur / APB)

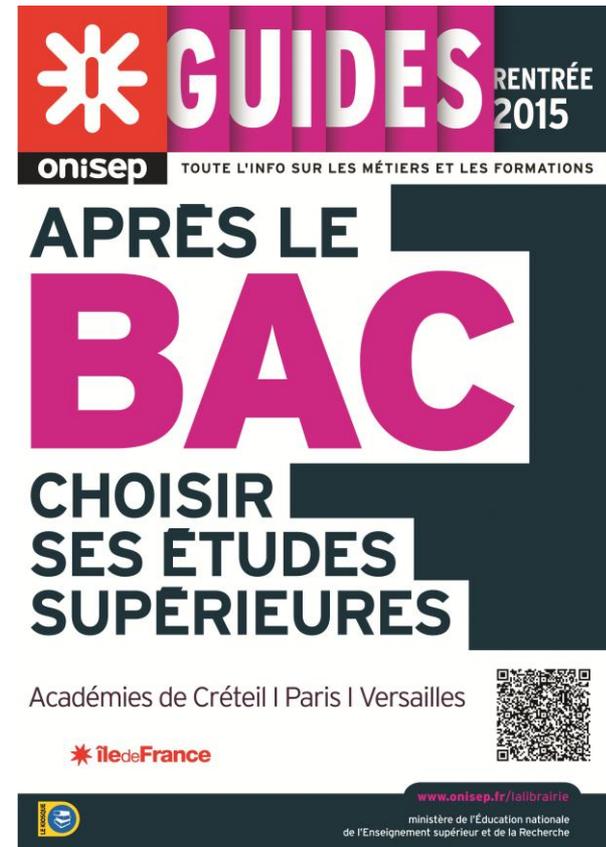
# Dès maintenant...

- ✓ **Prenez rendez-vous** avec le conseiller d'orientation psychologue
- ✓ **Sollicitez un entretien personnalisé** auprès du professeur principal
- ✓ **Participez à l'orientation active**
- ✓ **Allez aux Journées Portes Ouvertes** des établissements
- ✓ **Rendez vous sur les salons** de l'orientation :
  - Salon européen de l'éducation - **du 27 au 30 novembre 2014**
  - Salon Admission Post Bac - **09 et 10 janvier 2015**
- ✓ **Informez-vous sur les métiers et les formations** sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

# À consulter au CDI...



Après Bac 2013...



Distribué **GRATUITEMENT**  
à chaque élève de Terminale